

## COMPTE – RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 24 avril 2014

Nombre de conseillers :		
En exercice : 55	Présents : 49	Date de convocation : 18 avril 2014
Votants : 55		Date d'affichage : 30 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le 24 avril, le Conseil de la Communauté de Communes Champagne Vesle légalement convoqué, s'est réuni publiquement à Gueux, sous la présidence de M Luc BZDAK, Président.

Présents : MM. Jean-Yves LEROY, Mme Catherine DAUTREVILLE, MM. Philippe MELOTTE, Pierre LHOTTE, Alain CULLOT, Jean-Marie ALLOUCHERY, Michel FRUIT, Franck JACQUET, Luc BZDAK, Patrick DAHLEM, Jean MICHEL, Jean-Robert AUGUSTE, Benoit DEGUERNE, Laurent CHARTOGNE, Dominique NICOT, Gérard TROCMEZ, Jean-Pierre RONSEAUX, Mme Hélène COLZY, MM Nicolas VIGOUR, Jean-Luc LHERITIER, Mmes Amélie DRAVIGNY, Sylvie PORET, Anny DESSOY, MM Jean-Pierre GILLET, Germain RENARD, Mme Bernadette HENRIONNET, MM Laurent SANTAMANS, Jacques BRUYERES, Michel SUPLY, Bernard WAVREILLE, René DESSAINT, Michel PROTIN, Mme Claudine NORMAND, MM Eric LEGER, Patrick PONSART, Philippe CAUSSE, Christian LASSALLE, Mme Agnès FROMENT, MM Franck BAILLY, Yves MARLY, Jacques BOURGOGNE, Bernard ROUSSEAU, Stéphane GOMBAUD, Francis BLIN, Jean-Claude ROGE, Mme Anne TOUTAIN, M. Frédéric MASSONOT, Mme Véronique ANDRIVET, M. Jean-Marie VIEVILLE

Pouvoirs : de Mme Valérie CORDEBAR à M. Michel FRUIT, de Mme Annie PERRARD à M. Benoit DEGUERNE, de M. Thierry PETIZON à M. Dominique NICOT, de M. Jérémie BAUDOU à Mme Anny DESSOY, de M. Christian LAPOINTE à M Luc BZDAK, de M. Didier PRIMAULT à M Christian LASSALLE.

Monsieur Philippe CAUSSE a été nommé secrétaire

Le Président Luc BZDAK accueille les membres de l'Assemblée. Il informe qu'un photographe sera présent en cours de ce conseil afin de « tirer le portrait » des conseillers communautaires en vue de constituer le trombinoscope des élus de la communauté de communes.

En raison d'un surcroît de travail dû à l'installation du conseil, le compte rendu de la séance d'installation du 17 avril 2014 n'a pu être édité. Il sera présenté et approuvé lors de la prochaine assemblée.

Le Président propose d'inscrire deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- 1) Télétransmission des actes et actes budgétaires – signature d'une nouvelle convention avec la Préfecture de la Marne,
- 2) Election d'un membre supplémentaire au bureau communautaire

Ces deux propositions sont acceptées à l'unanimité des présents, vote contre : 0 ; abstention : 0.

M. Germain RENARD, maire de MUIZON, demande la parole. Il interpelle le Président et fait part de son point de vue sur le déroulé du conseil communautaire d'installation du 17 avril dernier. Il

évoque les élections du vice-Président du tourisme et du vice-Président des droits du territoire et de l'urbanisme. Il annonce qu'il sera candidat au poste de membre associé au Bureau en tant que maire de MUIZON.

Présentation des missions des commissions par le président à la demande d'Hélène COLZY.

Il précise que les membres du bureau peuvent participer aux travaux de l'ensemble des commissions.

Il donne lecture des délibérations suivantes :

<b>23/2014</b>	Formation des commissions communautaires
----------------	--

Le Président expose à l'assemblée l'intérêt de la mise en place de commissions communautaires, notamment pour étudier et préparer les questions soumises au Conseil communautaire

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Vu l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DECIDE** d'élire les membres qui siégeront dans les commissions communautaires suivantes :

<b>COMMISSIONS</b>	<b>CONSEILLERS</b>
<b>Finances</b>	BLIN Francis, BOURGOGNE Jacques BZDAK Luc, CAUSSE Philippe, DAHLEM Patrick, FRUIT Michel, LAPOINTE Christian, LEGER Eric, LHOTTE Pierre, NORMAND Claudine, RONSEAUX Jean-Pierre, ROUSSEAU Bernard
<b>Assainissement</b>	BAILLY Franck, BLIN Francis, CAUSSE Philippe, DELONG Guy, GILLET Jean-Pierre, GOMBAUD Stéphane, LEROY Jean-Yves, MARLY Yves, PETIZON Thierry, SIMON Patrick, VIEVILLE Jean-Marie, VIGOUR Nicolas, VILLETTE Jean-Michel, WAVREILLE Bernard
<b>Sécurité et Pompiers</b>	AUGUSTE Jean-Robert, DEGREMONT Hubert, LEGER Eric, LHERITIER Jean-Luc, PERRARD Annie, PRIMAULT Didier, ROGE Jean-Claude, RONSEAUX Jean-Pierre, SAUVAGE Christophe
<b>Bâtiments scolaires et patrimoine</b>	ALLOUCHERY Jean-Marie, ANDRIVET Véronique, , CAUSSE Philippe, COLZY Hélène, CONREAU Cécile, CORDEBAR Valérie, DEGUERNE Benoit, DESSAINT René, DESSOY Anny, FROMENT Agnès, HENRIONNET Bernadette, MASSONOT Frédéric, MICHEL Jean,

	NORMAND Claudine, PETIZON Thierry, PONSART Patrick, PORET Sylvie, TROCMEZ Gérard, VILLETTE Jean-Michel
<b>Voirie</b>	BOURGOGNE Jacques, BRUYERES Jacques, CHARTOGNE Laurent, LHERITIER Jean-Luc, NICOT Dominique, PERRARD Annie, PROTIN Michel, SUPPLY Michel, VIEVILLE Jean-Marie, VIGOUR Nicolas
<b>Tourisme</b>	CHARTOGNE Laurent, COLZY Hélène, DELAGARDE Valérie, DESSAINT René, LASSALLE Christian, LHERITIER Jean-Luc, MICHEL Jean, NORMAND Claudine, ROUSSEL Alain
<b>Communication</b>	ALLOUCHERY Jean-Marie, BAUDOU Jérémie, CHARTOGNE Laurent, COLZY Hélène, DAHLEM Patrick, DELORME Joël, LASSALLE Christian, LHOTTE Pierre, SANTAMANS Lauren
<b>Droits des sols – urbanisme</b>	BLIN Francis, BOURGOGNE Jacques, CHARTOGNE Laurent, CORDEBAR Valérie, DESSOY Anny, GAUDEAUX James, RONSEAUX Jean-Pierre, SUPPLY Michel
<b>Développement économique</b>	BAUDOU Jérémie, BZDAK Luc, GAUDEAUX James, LAPOINTE Christian, RENARD Germain, RONSEAUX Jean-Pierre, SUPPLY Michel
<b>Projet de territoire - comité de pilotage</b>	BZDAK Luc, BLIN Francis, BOURGOGNE Jacques, CAUSSE Philippe, CULLOT Alain, DAHLEM Patrick, DESSAINT René, DESSOY Anny, FROMENT Agnès, JACQUET Franck, LEGER Eric, LHOTTE Pierre, NORMAND Claudine, RONSEAUX Jean-Pierre, ROUSSEAU Bernard, SUPPLY Michel, TOUTAIN Anne,

\*\*\*\*\*

Compte tenu de la complexité pour obtenir 6 membres pour la commission d'Appel d'offres, le président décide de reporter ce point lors de prochaine séance du conseil communautaire.

<b>24/2014</b>	Election des délégués au SYCOMORE
----------------	-----------------------------------

Vu les dispositions de l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 7 juin 2007 portant création du SYCOMORE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007,

Vu les statuts du SYCOMORE,

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DESIGNE** comme suit, les délégués au SYCOMORE, à l'unanimité,

- **Délégués titulaires**

MM. BLIN Francis, BZDAK Luc, CULLOT Alain, FRUIT Michel, GILLET Jean-Pierre, RENARD Germain, VIGOUR Nicolas

- **Délégués suppléants**

Mme CORDEBAR Valérie, MM. LEROY Jean-Yves, LHOTTE Pierre, RONSEAUX Jean-Pierre

<b>25/2014</b>	Election d'un délégué au CNAS
----------------	-------------------------------

\*\*\*\*\*

Vu la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, qui confie à chaque assemblée délibérante de déterminer le type des actions et le montant des dépenses qu'elle entend engager pour la réalisation des prestations prévues à l'article 9 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre.

Vu la délibération n° 26/76 en date du 30 septembre 1976 décidant d'adhérer au CNAS

Considérant la Charte sociale,

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la Communauté de communes Champagne Vesle est adhérente au CNAS (Comité National d'Action Sociale) et qu'il convient, par conséquent, d'élire 1 délégué à cette instance.

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DESIGNE** Mme Anny DESSOY comme déléguée auprès du CNAS

\*\*\*\*\*

<b>26/2014</b>	Election des délégués au SIEPRUR
----------------	----------------------------------

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la Communauté de communes Champagne Vesle est adhérente au SIEPRUR

Conformément aux statuts de ce syndicat, et plus particulièrement à son article 8, le Conseil communautaire doit élire en son sein, autant de fois 2 délégués que le nombre de communes qui compose la Communauté de communes Champagne Vesle.

Ces représentants désignés composeront l'assemblée générale qui devra, elle-même élire 15 représentants des communes et EPCI au comité.

**Le Conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DESIGNE** comme suit ses délégués au SIEPRUR

MM. Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Véronique ANDRIVET, MM. Jean-Robert AUGUSTE, Jérémie BAUDOU, Jacques BRUYERES, Franck BAILLY, Francis BLIN, Jacques BOURGOGNE, Luc BZDAK, Philippe CAUSSE Laurent CHARTOGNE Mmes Hélène COLZY, CORDEBAR Valérie, CONREAU Cécile, MM. Alain CULLOT, Patrick DAHLEM, Benoit DEGUERNE Mme Valérie DELARGARDE, MM René DESSAINT, DELONG Guy Mmes Anny DESSOY, Amélie DRAVIGNY, M. Michel FRUIT, Mme Agnès FROMENT, MM, James GAUDEAUX, Jean-Pierre GILLET, Stéphane GOMBAUD, GUILLON Jean-Bernard , Mme Bernadette HENRIONNET, MM. Christian HOCHARD, Christian HUILE , Franck JACQUET, Guy JANOT, Christian LAPOINTE, Christian LASSALLE, Eric LEGER, Jean-Yves LEROY, Jean-Luc LHERITIER, Pierre LHOTTE, Gérard MANTO, Frédéric MASSONOT, Philippe MELOTTE, Jean MICHEL, Dominique NICOT, Mmes Claudine NORMAND, PERRARD Annie, MM. PETIZON Thierry, Patrick PONSART, Pascal PONSON, Mme Sylvie PORET, MM Didier PRIMAULT, Michel PROTIN, Germain RENARD, Jean-Claude ROGE, Jean-Pierre RONSEAUX, Bernard ROUSSEAU, Laurent SANTAMANS, Patrick SIMON, Michel SUPPLY, Christophe SAUVAGE, Mme Anne TOUTAIN, MM Gérard TROCMEZ, Jean-Marie VIEVILLE, Nicolas VIGOUR, Jean-Michel VILLETTE , Bernard WAVREILLE

<b>27/2014</b>	<b>Election des délégués à la MARPA de PARGNY-lès-REIMS</b>
----------------	---

\*\*\*\*\*

Vu ses statuts,

Vu les statuts de l'association de gestion de cette structure « Les Sources »

**Le Conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DESIGNE** comme suit les délégués à la MARPA de PARGNY-lès-REIMS

MM. BZDAK Luc, DAHLEM Patrick, Mme TOUTAIN Anne, M. WAVREILLE Bernard

<b>28/2014</b>	Election d'un délégué au Parc Naturel de la Montagne de Reims
----------------	---

Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims est un syndicat mixte composé de 90 membres (6 conseillers régionaux, 6 conseillers généraux, 6 représentants des 6 EPCI, 1 représentant de la commune d'Épernay, 1 de la communauté d'Agglomération de Chalons en Champagne, 2 de la communauté d'Agglomération de Reims et enfin 68 personnes représentant les 68 communes adhérentes.

Conformément à ses statuts, modifiés et approuvés par l'ensemble des adhérents en 2009, notre Communauté de communes sera représentée par 1 membre qu'il convient d'élire.

**Le Conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DESIGNE** Mme Claudine NORMAND déléguée auprès du Parc Naturel de la Montagne de Reims pour représenter la Communauté de communes Champagne Vesle

\*\*\*\*\*

<b>29/2014</b>	Collège de GUEUX Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au Conseil d'Administration
----------------	---

**Le Conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Considérant le renouvellement de l'assemblée communautaire à la suite des élections municipales

**DESIGNE** Mme Anny DESSOY en tant que déléguée titulaire et Mme Bernadette HENRIONNET en tant que déléguée suppléante pour représenter la communauté de communes Champagne Vesle au sein du Conseil d'Administration du Collège de Gueux.

\*\*\*\*\*

<b>30/2014</b>	Budget Général 2014 Fixation des taux d'imposition
----------------	---

Vu le budget primitif 2014,

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de maintenir les taux d'imposition 2014, comme suit :

- Taxe d'habitation 7.34 %
- Taxe foncière (bâti) 6.70 %
- Taxe foncière (non bâti) 6.07 %
- Cotisation foncière des entreprises 5.42 %
- Fiscalité professionnelle de zone (FPZ) 17.78 %

\*\*\*\*\*

	<b>Budget Général 2014</b>
<b>31/2014</b>	Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Vu l'article 107 de la Loi de Finances 2004,

Vu le budget primitif 2014,

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de maintenir à 6.58 % le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M.) pour l'année 2014.

\*\*\*\*\*

	<b>Budget Principal 2014</b>
<b>32/2014</b>	Subvention complémentaire à l'amicale intercommunale des sapeurs-pompiers

**Le Conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

Vu ses statuts,

**DECIDE** d'attribuer une subvention complémentaire à l'amicale intercommunale des sapeurs-pompiers d'un montant de 4 613 €.

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6574 (subvention de fonctionnement aux associations) du budget de l'exercice en cours.

<b>33/2014</b>	Budget principal 2014 – Modification budgétaire 1
----------------	---

\*\*\*\*\*

Vu le budget primitif 2014,

Après que le Président ait expliqué les différentes dépenses nécessitant des modifications budgétaires

**Le Conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2014 :

<b>COMPTES DEPENSES</b>						
Sens	Section	Chap.	Art.	Opér.	OBJET	MONTANT
D	F	65	6574		SUBV FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	5 013.00
D	F	022	022		DEPENSES IMPREVUES	- 5 013.00
D	I	23	2315	101	INSTAL. TECHNIQUES MAT. ET OUT. - CCCV	900.00
D	I	21	2183	101	ACQUISITION MAT ET MOB INFORMATIQUE	3 900.00
D	I	21	2188	101	ACQUISITION DIVERS MATERIELS	4 500.00
D	F	022	022		DEPENSES IMPREVUES	- 9 300.00
D	F	023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 300.00
<b>TOTAL .....</b>						<b>9 300.00</b>

<b>COMPTES RECETTES</b>						
Sens	Section	Chap.	Art.	Opér.	OBJET	MONTANT
R	I	021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 300.00
<b>TOTAL .....</b>						<b>9 300.00 €</b>

\*\*\*\*\*

<b>34/2014</b>	Budget annexe ASSAINISSEMENT 2014 – Modification budgétaire 1
----------------	---



Vu le budget primitif 2014,

Après que le Président ait expliqué les différentes dépenses nécessitant des modifications budgétaires

**Le Conseil communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DECIDE** de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2014 :

<b>COMPTES DEPENSES</b>						
<b>Sens</b>	<b>Section</b>	<b>Chap.</b>	<b>Art.</b>	<b>Opér.</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>
D	F	67	673		ANNULATIONS RECETTES SUR EX ANTERIEURS	3 500.00
D	I	21	211	306	ACQUISITION TERRAINS ET FRAIS EXPRO FAVEROLLES	20 000.00
D	I	23	2315	329	TRAV ASSAINISSEMENT CHALONS SAVIGNY SERZY	- 20 000.00
D	I	21	2111	309	ACQUISITION TERRAINS ET FRAIS EXPRO GERMINY	20 000.00
D	I	23	2315	329	TRAV ASSAINISSEMENT CHALONS SAVIGNY SERZY	- 20 000.00
R	I	021	021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1.00
R	I	16	1641	OPFI	EMPRUNTS EN EUROS	- 1.00
					<b>TOTAL .....</b>	<b>3 500.00</b>

<b>COMPTES RECETTES</b>						
<b>Sens</b>	<b>Section</b>	<b>Chap.</b>	<b>Art.</b>	<b>Opér.</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>
R	F	70	70611		REDEVANCE ASSAINISSEMENT	3 500.00
					<b>TOTAL .....</b>	<b>3 500.00</b>

\*\*\*\*\*

<b>35A/2014</b>	Télétransmission des actes et actes budgétaires : Signature d'une nouvelle convention avec la Préfecture de la Marne Annule et remplace la délibération n°35/2014
-----------------	---

Conformément à la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 139, et au décret n°2005-324 du 7 avril 2005 pris par son application autorisant la transmission des actes des collectivités par voie électronique,

Vu les délibérations n° 41/2012 et n°42/2012 du 27 juin 2012,

Vu la convention relative à la mise en œuvre de la télétransmission des actes de la collectivité soumis au contrôle de légalité, conclue avec la Préfecture de la Marne, applicable à compter du 14 septembre 2012,

Considérant le déploiement de la dématérialisation et du contrôle des documents budgétaires via Actes Budgétaires,

Monsieur le Président propose au conseil de transmettre l'ensemble des actes y compris les actes budgétaires de la collectivité par voie électronique et précise qu'une nouvelle convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes doit être signée en partenariat avec la Préfecture de la Marne.

Cette nouvelle convention inclus les règles d'échanges des actes budgétaires entre la collectivité et les services de l'Etat.

**Le Conseil Communautaire,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**EST FAVORABLE** à la transmission des actes y compris les actes budgétaires de la commune par voie électronique.

Après avoir présenté l'objet de la délibération, le président demande aux membres du conseil communautaire à pouvoir signer cette convention.

\*\*\*\*\*

**Désignation d'un membre associé au bureau** (voir PV joint en annexe).

Le président rappelle qu'il souhaite que les deux communes de plus de 1 000 habitants puissent être représentées au sein du bureau communautaire.

Monsieur Germain RENARD, maire de la commune, présente sa candidature à ce poste. Le président rappelle que cette fonction de membre associé est non indemnisée.

Un vote à bulletins secrets est organisé afin de répondre à la légalité de cette nomination, Philippe CAUSSE et Yves MARLY sont nommés assesseurs.

Résultats du vote : 43 voix pour Germain RENARD, 10 bulletins blancs et 2 bulletins nuls

Germain RENARD est élu membre associé du Bureau au titre de représentant la commune de MUIZON.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Projet de territoire**

Bernard ROUSSEAU, 1<sup>er</sup> vice-président, met en avant la réalisation récente du diagnostic de nos 33 communes par un cabinet d'études dont la restitution a été faite courant février 2014. Un CD retraçant ce diagnostic est à la disposition de chaque maire ou de son représentant en fin de séance.

Cette étude doit permettre aujourd'hui d'enclencher le plus rapidement possible un véritable projet de territoire, mené par l'ensemble des élus et par les commissions de notre collectivité. Un accompagnement pourrait être envisagé par le cabinet Géogram, afin de piloter les débats et avancements sur cette ambition collective. Ce projet sera également une force de propositions dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays rémois, un moyen de redéfinir l'intérêt communautaire et nos compétences.

Bernard ROUSSEAU propose la création d'un comité de pilotage sur ce projet communautaire et demande si quelques élus seraient intéressés pour faire partie de cette cellule de réflexions.

Les membres du bureau, Anny DESSOY, René DESSAINT, Patrick DAHLEM, Agnès FROMENT, Alain CULOT, Franck JACQUET, Michel SUPPLY et Mme Anne TOUTAIN donnent leur accord pour participer au comité de pilotage.

Une première réunion d'échanges est programmée le jeudi 19 juin à 20h30 dans les locaux de la CCCV.

Il est rappelé que les élections du SIEPRUR seront organisées fin mai début juin pour élire les 15 membres désignés par les délégués ruraux et les 15 délégués de l'agglomération rémoise.

### **Document Unique :**

Le président informe que 26 communes de la communauté de communes ont adhéré à la première étape du document unique ; 7 communes peuvent encore se rattacher à cette procédure. A ce jour 4 communes (AUBILLY, SAINT-EUPHRAISE, FAVEROLLES, MERY PREMECY) ne se sont toujours pas investies dans cette démarche. Elles ont jusqu'au 30 mai (dernier délai) pour communiquer la lettre d'engagement et la délibération au centre de gestion. Les communes doivent se positionner. La CCCV n'a encaissé que 50 % de la subvention, il faut donc formaliser le document final pour pouvoir obtenir le reliquat de la subvention. Pour cela, une réunion est prévue par le Centre de Gestion les 16 ou 18 juin prochains.

Un groupement de commandes peut être initié par la communauté de communes pour s'équiper en matériel lié au document unique. Les communes intéressées doivent répondre au listing des besoins

et ce avant fin mai. Le préventeur a suggéré des équipements pour chaque commune lors de son intervention in situ.

### **Projet de loi sur la clarification de l'organisation territoriale de la République**

Le président invite les membres de l'assemblée à prendre connaissance de ce document émanant de l'Association des Maires de la Marne.

Le projet de loi sera envoyé à chaque commune par internet.

Ce projet pourrait impacter l'organisation de notre territoire dans les années à venir.

### **Présentation des conseillers communautaires**

A la demande du Maire de CHENAY, pour clarifier la présentation de chaque conseiller communautaire, il sera mis en place des chevalets nominatifs avec mention de la commune représentée pour le prochain conseil.

La réalisation d'un trombinoscope est programmée également, il devrait être diffusé dans 4 semaines.

### **Programmation des commissions**

- Commission Tourisme : mercredi 14 mai à 18h30
- Commission Bâtiments Scolaires et Patrimoine : mardi 13 mai à 18h30

### **Informations générales**

Rassemblement du Corps Communautaire des Sapeurs Pompiers : ECUEIL le samedi 10 mai à 17h

Marche des élus : LES MESNEUX jeudi 29 mai

La séance est levée à 23h15.

Le Président,

Luc BZDAK